



ARRÊTÉ N° DEJIC44-250619
Envoi Préfecture : 26/06/2019
Visa Préfecture : 26/06/2019
Affichage du : 26/06/2019
au : 26/08/2019

DEJIC/CB

OBJET : LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCÈS AU GRADE D'INGÉNIEUR TERRITORIAL PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE – ANNÉE 2019

ARRÊTÉ

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques,
Officier de la Légion d'honneur,

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- Vu le décret n°2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale,
- Vu le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,
- Considérant que 12 recrutements d'ingénieurs territoriaux ont été effectués parmi les lauréats du concours ou par mutation dans les collectivités relevant du Centre de Gestion,
- Considérant dès lors que 4 fonctionnaires de catégorie B de ces collectivités (1 pour 3) peuvent bénéficier de la promotion interne pour l'accession au grade d'ingénieur (article 14 du décret n° 2016-201 précité),
- Considérant les propositions émanant des autorités territoriales des collectivités affiliées au Centre,
- Considérant l'avis émis par la Commission Administrative Paritaire compétente pour les fonctionnaires de catégorie A dans sa séance du 18 juin 2019,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : À compter du 1^{er} juillet 2019, sont inscrits sur la liste d'aptitude au grade d'ingénieur territorial au titre de la promotion interne pour l'année 2019 les 4 fonctionnaires suivants :

| Nom / Prénom | Grade actuel | Collectivités |
|-------------------|---|--|
| BENHAMADA Brahim | Technicien principal de 1 ^{ère} classe | COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE |
| HÉRIN Rémi | Technicien principal de 1 ^{ère} classe | COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ |
| MEDEVIELLE Gilles | Technicien principal de 1 ^{ère} classe | COMMUNE DE CAMBO-LES-BAINS |
| TISON Sylvie | Technicien principal de 1 ^{ère} classe | COMMUNE DE BIZANOS |

ARTICLE 2^{ème} : L'inscription sur la liste d'aptitude ne vaut pas recrutement.

L'inscription sur la liste d'aptitude est valable deux ans à compter du 1^{er} juillet 2019. Si le recrutement n'intervient pas dans ce délai, le fonctionnaire peut demander sa réinscription, un mois avant l'échéance, pour chacune des deux années suivantes.

ARTICLE 3^{ème} : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet du Département des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le 25 juin 2019,

LE PRÉSIDENT,



Michel HIRIART
Maire de BIRIATOU
Président de la Fédération Nationale
des Centres de Gestion



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 26/06/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 26/06/2019

: des Pyrénées-Atlantiques
noir – CS 40609 – 64006 PAU Cedex
Internet : www.cdg-64.fr